

PROCES VERBAL

Séance ouverte à 20h00

L'an deux mil vingt-quatre, le neuf avril à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. LACHAISE Joël, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 02 avril 2024.

Présents : MM. LACHAISE Joël, Maire, PERICHET Daniel 1^{er} adjoint, COURET François 2^{ème} adjoint, Mme ROTILY Sandrine, M. DEMANGHON Jean-Claude, Mme LEBOURG Jeannine, MM. LIAGRE Philippe, COURET Jean-Luc, PECH Michel et GUYON Jean-Claude.

Absente : Mme RIAUD Evelyne.

Secrétaire de séance : M. GUYON Jean-Claude.

× × × × × ×

Le procès-verbal de la réunion du 15 mars 2024 est adopté à l'unanimité.

Etat présentant les indemnités 2023 versées aux Maire et Adjoint, remis à tous les Conseillers.

- ✓ Dossier 1 : **Approbation du compte de gestion 2023** dressé par le Comptable public ;
Votants 10, pour 10, contre 0. **Délibération 2024-07** ;
- ✓ Dossier 2 : **Approbation du compte administratif 2023** : Le Maire ne participe pas au vote et quitte la salle, la présidence est assurée par le 1^{er} adjoint.
Votants 09, pour 09, contre 0. **Délibération 2024-08** ;
- ✓ Dossier 3 : **Affectation du résultat** :
Monsieur le Maire revient en séance.
Le Conseil Municipal statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation ;

Pour mémoire

Excédent de fonctionnement antérieur reporté	58 308.04
Excédent d'investissement antérieur reporté	39 575,96

Solde d'exécution section investissement

Solde d'exécution de l'exercice-	57 185.68
Solde d'exécution cumulé	- 17 609.72

Restes à réaliser au 31/12/2023

Dépenses d'investissement-	10 000,00
+ 22	
Recettes d'investissement	450,00
Solde	12 450,00

Besoin financement section investissement

Rappel du solde d'exécution cumulé	- 17 609.72
Rappel du solde des restes à réaliser	12 450.00
Besoin de financement total	- 5 159,00

Résultat de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice	36 300.27
------------------------	-----------

Résultat antérieur	58 308.04
Total à affecter	94 608.31

Décide d'affecter le résultat de la section d'exploitation comme suit :

Excédents de fonctionnement capitalisés(1068)	28 000,00
Restes sur excédent de fonctionnement (002)	66 608.31

Votants 10, pour 10, contre 0. **Délibération 2024-09 ;**

✓ Dossier 4 : **Attribution des subventions 2024;**

Genêts d'Or -----	650,00 €
ACCA -----	320,00 €
Football Club St Georges -----	500,00 €
Secours Populaire -----	60,00 €
Société de Pêche St Sulpice -----	80,00 €
FNATH Lussac -----	20,00 €
Conciliateur de Justice -----	30,00 €
Association coopérative USEP -----	200,00 €
Avenir Nord Foot 87 -----	100,00 €
Amicale du Cochonnet de la Benaize -----	100,00 €
Association de pêche Mondon et Les Pouyades -----	50,00 €

Votants 10, pour 10, contre 0. **Délibération 2024-10 ;**

✓ Dossier 5 : **Vote des taux d'imposition 2024**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents de fixer les taux d'imposition comme suit :

	Bases Imposition 2024	Taux Communal	Produit fiscal attendu
Taxe Foncière (bâti)	193 700	35.58	68 918
Taxe Foncière (non bâti)	35 000	61,99	21 697
Taxe d'Habitation	63 300	11.61	7 349
			97 964

Votants 10, pour 10, contre 0. **Délibération 2024-11 ;**

✓ Dossier 6 : **Travaux et achat 2024**

Vu l'exposé de Monsieur Maire présentant les travaux pour l'année 2024 : voirie « Le Gât », remplacement des portes et fenêtres de la salle Bantard et les projets d'achat d'une débroussailleuse et de défibrillateurs.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents de procéder aux travaux et aux projets d'achats mentionnés ci-dessus.

Votants 10, pour 10, contre 0. **Délibération 2024-12 ;**

✓ Dossier 7 : **Approbation du Budget Primitif 2024.**

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance du Budget Primitif 2024 et après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents le Budget Primitif 2024, arrêté comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	318 352,31 €	318 352,31 €
Section d'investissement	108 509,00 €	108 509,00 €

Votants 10, pour 10, contre 0. **Délibération 2024-13 ;**

✓ Questions diverses :

→ Remerciements pour la participation au voyage scolaire à Barcelone.

Clôture à 21h30



Le Maire,

Lachaux